

## CHANVRE

# Une filière d'avenir, qui s'organise et investit

Accélération de la recherche variétale, création d'un label chènevis français, essor du bio... la filière du chanvre se construit un plan ambitieux pour le futur. À l'amont, la coopérative centrale des producteurs de semences (CCPSC), rebaptisée *Hemp it*, se rapproche de son objectif de 2000 ha de multiplications en 2020.

**A**vec près de 16400 ha cultivés en 2017, le chanvre industriel reste une culture mineure, mais il progresse année après année. Et pour cause, il se situe « au premier rang de toutes les cultures » pour répondre aux attentes environnementales et sociétales, explique son interprofession, Interchanvre, qui a présenté récemment un plan filière. Cette plante ne nécessite ni traitement phytos, ni herbicide, et se montre peu exigeante en eau. En revanche, elle constitue une source de matières premières très innovantes pour les industries du bâtiment, des écomatériaux, de l'alimentation et même de la dermatologie, qui lui laissent entrevoir un avenir prometteur.

De longue date, le chanvre est récolté pour sa paille, mais l'exploitation du chènevis depuis une dizaine d'années améliore la rentabilité de la culture, observe Louis-Marie Allard, référent chanvre chez Terres Inovia. Sur une base de rendements de 8 t/ha de paille, et de 10 q/ha de chènevis, pour un prix de vente de la paille de 110 à 120 euros la tonne, et de 650 à 700 euros par tonne pour le chènevis, la marge brute peut dépasser les 1000 euros/ha. Les charges opérationnelles étant évaluées par l'institut technique entre 400 et 450 euros/ha.

## Une culture mineure, mais rentable

Aujourd'hui, le prix du chènevis recule quelque peu, sous la pression de la concurrence chinoise et canadienne. Quant à l'aide couplée, à enveloppe constante répartie au prorata du nombre d'hectares cultivés, elle diminue elle aussi du fait de l'augmentation des surfaces : de 140 euros/ha en 2015 à quelque 100 euros



Le chanvre constitue une source de matières premières très innovantes pour les industries des écomatériaux, l'alimentaire et même la dermatologie.

l'an passé. Pas de quoi décourager les producteurs ni les transformateurs, majoritairement liés par contrats. Même au lendemain d'une campagne « catastrophique », comme l'avait été celle de 2015, qui s'était soldée par un rendement en chènevis de

## Favoriser des variétés adaptées aux utilisations industrielles.

5,7 q/ha, inférieur de moitié à la moyenne habituelle, les surfaces avaient augmenté de près de 3000 ha, pour totaliser 14000 ha. Et en termes de récolte, 2016 fut marquée par un retour à la normale des résultats, avec en moyenne 6,5 t/ha de paille et 10,7 q/ha de chènevis.

2017 a été une bonne année, analyse Terres Inovia. Le chanvre n'a pas subi de condition de stress particulière, à l'exception d'un épisode de gel survenu vers la fin du mois d'avril, trois semaines après des premiers semis. Cependant les températures ne sont pas descendues au-dessous de - 7°C, et les sols étaient relativement secs. Les cultures n'ont donc pas souffert. Les rendements sont estimés entre 10 et 12 q/ha pour le chènevis et 8 à 10 t/ha pour la paille.

## Les chanvrières à la conquête des nouveaux débouchés

Pour la prochaine campagne, les semis seront sans nul doute retardés. Le chanvre a besoin de sols bien réchauffés (12°C à 2 cm de profondeur) et ressuyés. Or ils sont encore gorgés d'eau et les prévisions climatiques pour les prochaines semaines ne sont guère rassurantes.



« Dans ces conditions, il vaut mieux patienter. Cela permettra d'éviter des phénomènes de tassement de sol, préjudiciable au système racinaire, et bénéficiant de conditions poussantes pour ne pas risquer, entre autres, des phénomènes rédhibitoires d'enherbement pour la culture, quitte à pénaliser un peu les rendements », conseille Louis-Marie Allard. La sole devrait, cependant, une nouvelle fois progresser.

À elle seule, la Chanvrière, à Bar-sur-Aube, qui représente la moitié de la production française, annonce un doublement de ses surfaces dans les trois ans et la construction d'une nouvelle usine, afin de développer ses débouchés dans la plâtrerie et la graine alimentaire. Un autre outil a vu récemment le jour à Prunay-sur-Essonne, dans l'Essonne, créé par la nouvelle chanvrière GatiChanvre. Ce groupement d'agriculteurs diversifiés dans le chanvre, vise un millier d'hectares en 2018, contre 120 ha il y a quatre ans.

### Cap sur 2000 ha de semences

Face à l'essor prévu des surfaces, les disponibilités en semences auront de quoi satisfaire la demande, assure Terres Inovia, rappelant au passage l'obligation d'utiliser des semences certifiées. Les rendements ont été bons, en 2017, sur des surfaces de multiplications, qui se sont accrues à 1750 ha, contre 1450 ha en 2016 et 400 ha à peine en 2012, rappelle Christophe Février, directeur général de

### L'INFO EN +

#### POUR UNE RÉUSSITE COLLECTIVE

De nombreux utilisateurs s'intéressent au chanvre, mais encore faut-il disposer d'une taille critique pour avoir accès au marché, prévient Christophe Février. Alors que la filière a présenté, fin 2017, son plan d'avenir, celui-ci note l'absence d'un observatoire des marchés nationaux, voire européens, comme il en existe dans d'autres productions. « Nous savons produire des semences à des prix qui ne bloquent pas l'achat. Mais nous avons besoin de connaître les besoins des unités européennes de transformation de chanvre pour définir nos stratégies collectives! » Un autre enjeu réside dans la répartition de la valeur ajoutée. « La réussite doit être collective, à tous les étages de la filière. C'est la volonté des EGA! »

la CCPSC et de la Fédération nationale des producteurs de chanvre (FNPC).

La coopérative de Beaufort-en-Vallée, en Anjou, est l'unique productrice de semences de chanvre dans l'Hexagone. Elle tient bon le cap des 2000 ha qu'elle s'est fixé pour 2020, afin d'anticiper les investissements des chanvrières françaises, et répondre à l'exportation. 60 % de ses volumes actuels sont destinés au marché intérieur, 20 % à l'Europe, où sont cultivés 33000 ha de chanvre au total, et autant aux pays tiers (export). Demain, le rapport sera de 50/50, estime son dirigeant, qui souligne un tassement de la demande européenne.

### Hemp it, pour signifier le dynamisme

En plus d'exporter, la coopérative fait ses premiers pas en production à l'étranger. En Nouvelle-Zélande, elle s'est associée à un franchisé, spécialisé dans la multiplication de semences potagères en contre-saison, pour produire sur place des semences de chanvre. Le partenariat, qui a débuté en novembre 2016, concerne trois variétés. Objectif: atteindre 600 ha dans trois ans. En Australie, une opération identique sera lancée en octobre 2018, et aux États-Unis, la coopérative envisage de fonder une filiale avec des semenciers d'autres secteurs que le chanvre.

La CCPSC, qui vient de se rebaptiser *Hemp it*, un nom à connotation anglophone et dynamique, mène ses projets tambour battant. « Notre taux de croissance est tel, que nous nous structurons pour y faire face », reconnaît Christophe Février. Les fonctions internes ont été renforcées: l'entreprise qui, il y a trois ans, ne comptait pas de salarié, en emploie désormais dix et leur nombre sera porté à 25 ETP dès juin prochain. En cinq ans, elle a doublé le nombre de ses agriculteurs-multiplicateurs. Son réseau en compte aujourd'hui 155.

### Apporter des solutions nouvelles

Dans le cadre de la contractualisation, les producteurs bénéficient d'un prix d'achat garanti compris entre 180 et 210 euros/ha, en fonction des années. À partir de la nouvelle campagne, le rendement, qui varie en moyenne entre 8,5 q/ha et 12 q/ha, ne sera plus la seule variable prise en compte dans le paiement. S'y ajouteront des critères qualité, en plus

Un réseau de  
**155**  
multiplicateurs

de la germination et la pureté variétale. Surtout, *Hemp it* entend favoriser les variétés à caractéristiques spécifiques, adaptées aux utilisations industrielles pour ses clients grands comptes.

Son catalogue 2018 reflète cette stratégie de segmentation des variétés. Pour la première fois, il est scindé en deux parties, avec d'une part les variétés techniques, à orientation graines ou mixtes, ou à orientation paille, et d'autre part les variétés « premium », à orientation fibre, à l'exemple de Fibror 79, inscrite en 2016, qui se caractérise par un défibrage facile. Depuis deux ans, la FNPC et *Hemp it* ont engagé un travail de recherche génétique sur le chanvre, avec le CNRS, le laboratoire de l'université de Châtenay-Malabry et l'université de Nantes. Dans le cadre de ce programme, les spécialistes travaillent en vue d'apporter des solutions nouvelles au marché.

### Une réorganisation de la filière

La Fédération et la coopérative envisagent aussi de se réorganiser pour développer l'innovation variétale. Elles se doteront d'une nouvelle structure dédiée à la sélection en juin prochain. Jusqu'à présent, en plus de la promotion et la défense des producteurs de chanvre, la FNPC est obtenteur. Les variétés actuelles sont un bien collectif. « Ce modèle doit être remplacé par un autre, qui permettra aux multiplicateurs et agriculteurs chanvriers de protéger leur génétique, tout en s'appuyant sur des partenaires pour avancer plus vite dans la création variétale ».

Le futur centre de recherche jouxtera la nouvelle usine de semences, construite en béton de chanvre. La volonté est que l'ensemble soit opérationnel en septembre 2020. Montant de l'investissement: environ 9 millions d'euros. En attendant, la FNPC et *Hemp it* viennent d'inscrire au Catalogue français, Earlina 8 FC, une variété précoce, à paille courte, à orientation chènevis.

M.D.